

Rapport annuel — Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (FNLI) F-2019

Comme le stipule la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-224, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les bénéficiaires du Fonds pour les nouvelles locales indépendantes (ci-après nommé : le FNLI) doivent déposer auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (ci-après nommé : le Conseil ou le CRTC) et publier sur leur site web un rapport indiquant la façon dont les sommes reçues ont servi à atteindre les objectifs du FNLI.

Bénéficiant de sommes du FNLI depuis le 1^{er} septembre 2017, ce document constitue le deuxième rapport annuel de RNC MEDIA en la matière.

OBJECTIF :

À l'issue de cette deuxième année d'existence, dans un contexte où les revenus publicitaires des médias traditionnels continuent de chuter, la pertinence du FNLI ne fait aucun doute. Devant la gravité de la situation, l'Assemblée nationale du Québec a même tenu au cours des derniers mois une Commission parlementaire d'initiative sur l'avenir des médias d'information. Les conclusions de cette commission parlementaire qui a siégé à Québec, Matane et Rouyn-Noranda ne sont pas encore connues. Il ressort de la consultation du comité parlementaire de l'éducation et de la culture du Québec que les problèmes de pénurie de la main d'œuvre se font sentir dans tous les secteurs de la communication. Cette réalité affecte RNC MEDIA qui note une forte concurrence dans le recrutement de journalistes ayant de l'expérience et une difficulté plus importante que jamais de recruter de nouveaux journalistes pour aller travailler dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue.

Plus que jamais, les revenus du Fonds sont essentiels au maintien de la production d'information locale de qualité dans les stations exploitées par RNC MEDIA soit CHOT-DT (TVA) et CFGS-DT (V) à Gatineau ainsi que les stations CFEM-DT (TVA) à Rouyn-Noranda et CFVS-DT (V) à Val-d'Or.

L'objectif clairement défini par le Conseil lors de la création du Fonds était de soutenir de la production de nouvelles et d'information qui reflètent la réalité locale par les stations de télévision privées indépendantes.

RNC MEDIA est fier d'informer le Conseil que malgré le contexte difficile que traverse actuellement la télévision généraliste, sa production d'émissions de nouvelles s'est accrue significativement au cours de la dernière année. En moyenne, en cumulant toutes les minutes de production des stations du groupe, c'est plus de 2 heures 30 minutes supplémentaires d'émissions de nouvelles à reflet local de catégorie 1 qui ont été diffusées, chaque semaine sur ses antennes, comparativement à l'année précédente.



M E D I A

la passion de communiquer

Il s'agit d'un effet direct et tangible de l'efficacité du FNLI et de l'utilisation judicieuse de ses prestations. Les sommes reçues du FNLI par RNC MEDIA ont été investies directement dans la production de nouvelles locales. Sans l'accès à ce Fonds, il aurait été impensable d'augmenter la quantité d'événements couverts, les minutes d'informations offertes et les ressources allouées à ce secteur.

Le Fonds a justement été déterminant pour ce qui est de l'emploi. Non seulement il a permis de maintenir tous les postes de journalistes des salles de nouvelles, mais aussi d'en créer avec l'ajout de bulletins de fin de soirée sur les ondes des deux stations affiliées à V-Télé.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants qu'à l'issue du calcul effectué par l'Association canadienne des radiodiffuseurs pour l'année financière 2019, RNC MEDIA a dû composer avec une baisse de 2,9 % des revenus du Fonds par rapport à l'exercice financier précédent comme le démontre ce tableau :

	2017-2018	2018-2019	Variation
CKRN-DT, Rouyn-Noranda	1.28%	0 %*	- 100 %
CFEM-DT, Rouyn-Noranda	2.01 %	1.93 %	- 3,9 %
CFVS-DT, Val-D'Or	1.13 %	2.32 %	+ 105 %*
CHOT-DT, Gatineau	2.91 %	2.79 %	- 4,1 %
CFGS-DT, Gatineau	1.30 %	1.34 %	+ 3,0 %
TOTAL	8,63 %	8,38 %	- 2,9 %

*Les sommes consenties à CKRN ont été retenues par l'ACR à la suite de sa fermeture en mars 2018 puis octroyées à CFVS-DT en vertu de la [Décision de radiodiffusion CRTC 2018-490](#) du 20 décembre 2018.

La décision du Conseil de décembre 2018 donnant son consentement à la réallocation des contributions allouées à CKRN-DT à la suite de sa fermeture soient, dorénavant, versées à la station CFVS-DT à la condition d'y transférer l'ensemble de la production et de hausser le seuil minimal de dépenses en information fut salubre tant pour nos téléspectateurs que nos employés. Aucune perte d'emploi n'a découlé de la fermeture de la station en mars 2018 et la programmation de nouvelles locales est passée de 1 heure 24 minutes par semaine en 2017 à plus de 4 heures par semaine en 2019. Nous prévoyons que la production atteindra près de 6 heures par semaine à cette même antenne en 2020. En fait, la réallocation du FNLI de CKRN-DT au bénéfice de CFVS-DT a permis de produire et de diffuser un nombre de minutes de nouvelles à reflet local supérieur à l'engagement de RNC MEDIA et à la condition de licence 7 a) et b) de la décision de radiodiffusion CRTC 2018-490.

La programmation locale produite par RNC MEDIA se compose exclusivement de nouvelles à reflet local de catégorie 1 telles que définies par le Conseil.



RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION DE NOUVELLES LOCALES — RNC MEDIA — F-2019

27 août 2018 au 25 août 2019

Pour l'Outaouais :

CHOT-DT (station affiliée TVA) : En semaine, le bulletin de nouvelles de 18 h présenté en direct et d'une durée de 32 minutes ainsi que le bulletin du midi également en direct d'une durée de 12 minutes 30 secondes constituent les émissions locales les plus importantes de la grille. À ces bulletins de nouvelles se sont ajoutées, quotidiennement, 10 capsules d'information matinale dans le cadre de l'émission du réseau TVA « *Salut Bonjour* » ; 12 bulletins « *TVA en bref* » ; 4 bulletins « *Bonne nouvelle TVA Gatineau-Ottawa* » et 1 bulletin portant sur la « *Question du jour* ».

CFGS-DT (station affiliée V-Télé) : En semaine, V Gatineau-Ottawa a diffusé quotidiennement de l'information locale et régionale sous forme de mini bulletins d'information dont la durée varie de 30 secondes à 5 minutes. Le week-end, V Gatineau-Ottawa a diffusé des capsules d'information « *Vu sur V* » qui proposent un retour sur les grands moments de la semaine en information locale. Depuis le 26 août dernier, un nouveau bulletin de fin de soirée « *NVL Gatineau-Ottawa* », d'une durée de 15 minutes et présenté à 23 h 30 a été ajouté à la programmation locale de cette antenne.

Pour l'Abitibi :

CFEM-DT (station affiliée TVA) : En semaine, le bulletin de nouvelles de 18 h d'une durée de 32 minutes et le bulletin de nouvelles en direct de 12 minutes 30 secondes le midi ont été maintenus à l'antenne. À ces bulletins de nouvelles se sont ajoutés, quotidiennement, 10 bulletins « *TVA en bref* » ; 3 bulletins « *Bonne nouvelle* » et 1 bulletin portant sur la « *Question du jour* ». La fin de semaine, s'ajoutent 8 résumés de 45 secondes des principaux événements ayant marqué l'actualité locale.

CFVS-DT (station affiliée V-Télé) : En semaine, V Abitibi-Témiscamingue a diffusé quotidiennement de l'information locale et régionale sous forme de capsules d'information dont la durée varie de 30 secondes à 5 minutes. Un bulletin d'information quotidien de 30 minutes est également produit en direct à 17 h. Depuis le 26 août dernier, un nouveau bulletin de fin de soirée d'une durée de 30 minutes est présenté à 23 h 30.



M E D I A

la passion de communiquer

MINUTES MOYENNES DE PRODUCTION DE NOUVELLES LOCALES PAR STATION
SUR UNE BASE HEBDOMADAIRE

Station	MMPNS* 2016-2017	MMPNS* 2017-2018 <i>An#1 du FNLI</i>	MMPNS 2018-2019 <i>An#2 du FNLI</i>	Écart F2019 vs F2018
CHOT-DT	3 h 44 : 00	4 h 32 : 00	5 h 16 : 00	+ 44 minutes
CFGS-DT	1 h 23 : 00	1 h 30 : 00	2 h 28 : 00	+ 58 minutes
CFEM-DT	4 h 20 : 00	4 h 20 : 00	3 h 52 : 00	(28 minutes)
CFVS-DT	1 h 24 : 00	2 h 9 : 00	4 h 7 : 00	+ 118 minutes

**Minutes moyennes de production de nouvelles locales par station sur une base hebdomadaire vs total annuel*

CONCLUSION :

Outre l'érosion des revenus, d'autres enjeux tels la compétition des géants du web, la consolidation de la télévision généraliste et même le défi que représente le recrutement de personnel qualifié en région éloignée dans un contexte de pénurie de main d'œuvre constituent de nouvelles occasions de réitérer l'importance du FNLI pour les télédiffuseurs indépendants tel que RNC MEDIA.

Ce deuxième rapport annuel relatif à l'utilisation des sommes versées par le Fonds pour les nouvelles locales indépendantes démontre hors de tout doute la pertinence et les impacts concrets d'un tel soutien financier afin d'assurer la pérennité des salles des nouvelles de nos médias indépendants tout en accroissant la qualité et la quantité d'information offerte aux communautés desservies.